AVIS PUBLIC

Séance ordinaire du conseil municipal
Du 11 décembre 2023
Par visioconférence

AVIS est donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité, que la séance ordinaire du conseil municipal du 11 décembre 2023 se tiendra par visioconférence dès 19h.

Les citoyens qui désirent assister à cette assemblée peuvent le faire via Microsoft Teams. Il suffit d'aller sur le site internet de la municipalité au www.lacdesecorces.ca, sous l'onglet « Administration » et « Séances du Conseil ».

Toute personne désirant poser des questions relativement à l'ordre du jour pourra le faire lors des périodes de questions prévues à l'ordre du jour.

Donné à Lac-des-Écorces, ce 8 décembre 2023.

Nathalie Labelle
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Nathalie Labelle, directrice générale et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie sous mon serment d'office avoir publié ou fait publier l'avis public ci-haut concernant la tenue de la séance ordinaire du 11 décembre 2023 par visioconférence, en affichant une copie au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité, le 8e jour de décembre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 8e jour de décembre 2023.

Nathalie Labelle
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe